



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# DRE AMP

## Sandrine est licenciée



Le jeudi 25 avril à 23H30, un petit groupe de « gilets jaunes » à pied a appelé la téléassistance depuis la gare de Tonnay-Charente dans le but évident de donner du relief à leur mouvement.

**La conversation a été enregistrée et immédiatement postée sur les réseaux sociaux à l'insu et sans l'accord de la principale intéressée, cela va de soi.**

Au cours de l'échange, notre collègue a eu deux paroles malheureuses dont la direction s'est goulument emparée pour justifier un **emballement disciplinaire**. Sandrine vient d'être licenciée pour faute grave, ce qui concrètement veut dire qu'elle ne peut bénéficier ni du préavis, ni des indemnités de licenciement.

Les explications fournies en entretien préalable et au cours du conseil de discipline n'ont pas émus une **direction campée sur ses positions depuis le début de la procédure**.

La situation personnelle de Sandrine non plus d'ailleurs. 30 ans de service sans aucune procédure disciplinaire à son encontre, 52 ans et travailleur handicapé, nul n'est besoin d'être devin pour comprendre les difficultés dans lesquelles elle se trouve aujourd'hui.

**La disproportion et l'inhumanité de cette sanction font froid dans le dos.**

Vinci Autoroutes et Vinci tout court attachent une importance toute particulière à leur image.

La communication est bien rodée à l'intérieur du groupe qui s'attache à démontrer régulièrement ses vertus et la place du dialogue social.

En réalité, la belle façade cache de plus en plus mal des équipes fatiguées, sous-dimensionnées, mal accompagnées.

La crise des gilets jaunes a porté un rude coup aux équipes de téléassistance qui ont été l'interface entre les manifestants, les clients mécontents agressifs et une direction absente (rares consignes, aucune aide à la communication). Chacun a fait ce qu'il a pu pour limiter les dégâts plus ou moins adroitement.

**Cela vaut-il un licenciement ?**

Le 17 décembre, Pierre Coppey largement relayé par les médias déclare être en mesure de faire payer tous les clients qui ont bénéficié des levées de barrière opérées par les gilets jaunes.

Cette **belle erreur de communication qui même après une piteuse marche arrière n'a pas évité la déferlante d'agressions sur l'ensemble du personnel et sur les télé-assistants en particulier**.

Avec quelle mesure l'entreprise a-t-elle répondu à la mise en danger de son personnel ?

Quelle est la plus grosse atteinte à l'image de la société entre la réponse bafouillante de Sandrine et la communication tapageuse et dangereuse du directeur général ?

Cette décision inhumaine est insupportable.  
Cette sanction est inappropriée et disproportionnée.  
Nous demandons la réintégration de Sandrine à son poste.